



ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE DU STOCKAGE DES DÉCHETS ET LES CHANTIERS À VENIR

A.-L. Zahm (MTES)

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

- Arrêté ministériel du 15/02/2016 relatif aux Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) : les évolutions

M. Muguerra (MTES)

- Arrêté ministériel du 15/02/2016 relatif aux Installations de Stockage de Sédiments : les spécificités

L. Moutier (MTES)



Actualités

Stockage de déchets

Anne-Luce ZAHM

DGPR/ cheffe du BPGD

1^{er} décembre 2017

Photo : A. Bouissou/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Sommaire

- Rappel des objectifs nationaux
- Feuille de route « Economie circulaire »
- Actualités européennes
- Actualités réglementaires : nomenclature ICPE, arrêté TGAP



Contexte (rappel)

- LTECV (2015) :
- objectifs spécifiques stockage : -30 % en 2020 et -50 % en 2025 (par rapport aux quantités admises en 2010)
- Concomitant avec d'autres objectifs : 65% de valorisation matière en 2025, ...
- Réulte d'autres actions :
 - Tri 5 flux, tri à la source des biodéchets, ...
- Planification régionale en cours :
 - déclinaison territoriale, avec les parties prenantes, des objectifs nationaux et
 - Identification des actions prévues et à prévoir pour les atteindre
 - réflexions plus large sur l'économie circulaire (gestion des ressources, ...)

Actualités : Feuille de route économie circulaire

- Pour définir « comment » faire pour atteindre les objectifs LTECV
- Lancée le 24 octobre par N Hulot et B Poirson
 - Consultation du public jusqu'au 6 décembre :
www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr
 - 4 ateliers associant largement les parties prenantes :
 - 1. Déployer l'économie circulaire dans les territoires
 - 2. Viser le recyclage de 100 % des plastiques en 2025
 - 3. Consommation et production durables
 - 4. Instruments économiques, fiscalité et financement



■ 1ère synthèse des propositions le 18 décembre

■ Consultation du public entre le 15 janvier et le 15 février

■ Présentation du projet de feuille de route en COPIL le 15 février puis publication en mars 2018

#entronsdanslaboucle





Ministère de la Transition écologique et solidaire



Comprendre Participer Innover



Feuille de route économie circulaire

Une démarche participative pour changer de modèle.

Particuliers, entreprises, collectivités, associations : contribuez en ligne sur les thèmes qui vous touchent.

En savoir plus

Contribuer

1236 contributions

11672 votes

Les étapes de la feuille de route

[Voir toutes les étapes](#)

30 octobre 2017

Lancement de la concertation sur la feuille de route de l'économie circulaire

[En savoir plus](#)

Décembre 2017

Synthèse des contributions – mise au point d'un premier projet de feuille de route

Janvier 2018

Consultation du public sur le projet de feuille de route



#entronsdanslaboucle

Actualités européennes (1/2)

- Révision de la directive cadre (2008/98/CE) et de la directive décharges (1999/31/CE)
- Projet : accord avant fin 2017
- Principales nouveautés :
 - Un objectif de réduction de la mise en décharge des déchets « municipaux » (≠ DMA) :
 - En 2030, max. 5 % (Parlement) ou 10 % (Conseil) des déchets municipaux produits pourront être mis en décharge
 - Possibilité de dérogation à 2040 en discussion (critères, délais, ...)
 - Méthode de calcul obligatoire harmonisée et transparente entre Etats-Membres
 - Interdictions de mise en décharge des déchets ayant fait l'objet d'une collecte séparée

Actualités européennes (2/2)

- Arrêt « Malagrotta » du 15 octobre 2014 de la CJUE : condamnation de l'Italie pour insuffisance de prétraitement avant mise en décharge
- Juin 2017 : réunion de consultation des Etats Membres organisée par la Commission sur la définition du prétraitement
- En attente du retour de la Commission...



Actualités : Nomenclature ICPE

- Décret présenté au CSPRT du 21 novembre, examen à venir par le Conseil d'État (pour application au 1^{er} juillet 2018)
- Création rubrique 2760-2-a :
 - assouplissement du régime : Enregistrement → *décret*
 - prescriptions techniques et organisationnelles adaptées → *arrêté*
- pour les seules installations situées dans des implantations isolées en Outre-Mer (ex : hameaux de Guvane sans accès routier)



Actualités : arrêté TGAP

- Réforme de la TGAP dans la loi de finance rectificative pour 2016 (décembre 2016)
- Arrêté définissant :
 - La liste des codes déchets susceptibles de produire du biogaz en application des réactions « bioréacteur » et « valorisation du biogaz »
 - La formule de calcul de la performance énergétique des incinérateurs
- Et précisant :
 - La liste des rubriques des installations visées par la TGAP
 - Les règles de mesurage des NOx (= arrêté incinération)
 - Que les lixiviats sont en contact des déchets dans un bioréacteur

■ Consultations des parties prenantes en juin, septembre, novembre

■ Derniers arbitrages en cours, signature et publication prévues avant fin

2017



FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE